



LA GAZETTE MUNICIPALE

OCTOBRE 2018 (N°4)

Le mot du maire

La météo de l'été ne fut pas aussi clémente qu'à l'accoutumée. Pourtant les activités et animations n'ont pas manqué sur notre commune. Cela prouve le dynamisme et l'investissement de chacun d'entre nous pour faire rayonner notre commune!!!

Nous sommes heureux de vous retrouver pour partager nos derniers événements festifs de l'été (voir pages 4 et 5) et découvrir ceux à venir (voir page 6), grâce à l'ensemble des bénévoles qui donnent sans compter de leur temps.

Maintenant, l'été est derrière nous. Il nous faut penser à la rentrée qui est déjà effective depuis quelque temps pour nos chères têtes blondes : grâce aux changements intervenus en cours d'été, ils peuvent bénéficier du transport scolaire. Vous le savez sans doute, depuis janvier 2018, la compétence en matière de transports scolaires est passée du Département à la Région. Cela devait engendrer pour nous des coûts non prévus au budget et considérables pour une petite commune. Nous n'étions pas les seuls dans ce cas, et après discussions et demandes de dérogations, nous avons obtenu que le transport scolaire soit quand même maintenu et gratuit pour notre commune cette année. Le Conseil Communautaire du 30 juillet 2018, a voté à l'unanimité la proposition de prise en charge intégrale des coûts d'inscription à la charge des familles. « Notre intercommunalité a fait le choix d'intervenir fortement pour soutenir les familles qui vivent dans notre territoire rural. » écrivait le Président dans le dernier flash-info de la Communauté de Commune du Sisteronais-Buëch (CCSB). Et nous nous en réjouissons !!!

Outre les informations traditionnelles de rentrée, concernant les travaux de la STEP, d'eau, de voirie ou d'enfouissement de réseaux, vous constaterez également que la municipalité n'a pas chômé, grâce aux agents municipaux toujours sur le pont, profitant de l'été pour effectuer de nombreux travaux en extérieurs (tontes, désherbages, élagages, aménagements..etc) et en intérieur dans les appartements communaux notamment.

Pour nous aussi, les activités de rentrée ont démarré : les travaux de voirie sont maintenant terminés (voir page 3) et nous sommes fin prêts pour le démarrage de ceux de la réfection du lavoir de La font du Jacquet : merci aux généreux donateurs qui ont déjà alimenté la souscription de la Fondation du Patrimoine avec près de 1000€; ces travaux devraient être terminés avant l'entrée de l'hiver. Des études sont également engagées avec la CCSB pour un réaménagement des circuits et lieux de collecte des déchets.

Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place de commissions participatives tant attendues.

Comme vous le voyez, nous continuons d'avancer. Je vous souhaite une bonne lecture, et à nous tous, en espérant que la météo jouera les prolongations, une belle rentrée automnale en poursuivant ensemble nos actions, au profit de tous.

MAIRIE

Le Village
04200 St Geniez

04.92.62.64.15

mairie-st-geniez@orange.fr

HORAIRES

Les jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Mme le Maire reçoit également sur RDV.

BIBLIOTHEQUE

Lundi de 15h30 à 17h30

"La lecture une porte ouverte sur un monde enchanté"

Cicéron

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
<http://www.sisteronais-buech.fr/>

04.92.65.13.71

« Dossiers en cours »

La STEP de St Geniez

Les travaux sont enfin terminés : pose des compteurs, mise en route ; la STEP devrait être opérationnelle : une prochaine analyse devrait être faite courant octobre.



Malgré nos efforts, nous n'avons pu nous soustraire à l'amende ; mais au lieu des 15 000€ initialement prévus nous n'avons finalement dû payer « que » la transaction pénale de 2000€.....

Eau

Les bassins ont été nettoyés le mardi 18 septembre.

Il ya toujours des fuites d'eau sur la commune, en particulier sur la source de la Pinole ; nos employés sont sur le pont pour éviter toutes ces déperditions et ont dû ou devront procéder à des coupures...merci de votre compréhension pour les désagréments occasionnés.

Enfouissement des réseaux :

Les travaux d'enfouissement concernant l'électrification, l'éclairage public et la télécommunication du hameau de Chabert ont eu lieu fin août. Il ne reste plus qu'à poser un candélabre. La disparition des câbles électriques, des poteaux et autres armoires disgracieux est bien évidemment un plus au niveau du visuel .

Elaboration des aménagements forestiers

Suite à la réunion en mairie en février 2018, avec le Chef de projet aménagement ONF du 04, le chef de projet aménagiste , le technicien forestier territorial, et un garant de la forêt, l'ONF nous a proposé un plan d'aménagement forestier pour les 20 années à venir : une matinée d'échanges riche et constructive ; quelques petits détails à affiner, et nous devrions pouvoir signer très vite le document définitif.

Commission patrimoine

Après avoir fait réaliser un diagnostic pour l'état de l'église et son projet de restauration, nous entamons la 2^o étape : rechercher un maître d'œuvre pour faire un APD (Avant Projet Détaillé) et un DCE (Document de Consultation d'Entreprises). Il faut compter 25.000 euros pour ces études qui permettront dans une 3^o étape de démarrer les travaux. La DRAC vient de nous accorder une subvention de 40% soit 10000 euros et nous espérons le FRAT (région) 40%. Il resterait 20% soit 5000 euros à charge de la commune.

Quant au lavoir dont les travaux viennent de commencer, vous pouvez encore contribuer à sa restauration en envoyant le bon de souscription (disponible en mairie) à la fondation du patrimoine, CCI-60 Boulevard Gassendi. 04000 Digne-les-Bains et sur www.fondationpatrimoine.org/57937, déductible des impôts.

Merci pour le lavoir!!!



« Activités de ces dernières semaines »

Concert à la Chapelle de Dromon le 1er août 2018

Le tonnerre grondait à l'extérieur. Cependant, la musique à l'intérieur rassemblait et charmait une cinquantaine de personnes. Comme à leur habitude, Antoine Rossfelder et Bruno Frassanito ont su allier talent, pédagogie et humour pour nous offrir une soirée de qualité autour d'un voyage musical dans ce lieu public le plus universel qui soit : la chapelle de Dromon. Merci à eux pour nous avoir permis ce moment de plaisir partagé autour de la musique, de Mozart à Albéniz en passant par Donizetti, Monti, Piazzolla et Aranjuez ; en espérant qu'il y en aura d'autres. À l'issue de la prestation, le public s'est retrouvé autour d'un apéritif et d'un pique-nique partagé tiré du sac.

« La fête de la Lavande "du 11 au 15 août 2018

Encore merci à **Cytise** pour la belle organisation de la **fête de la Lavande** édition 2018. Toujours dans la joie et la bonne humeur, petits et grands ont pu participer aux diverses animations proposées en journée (expos, distillation, manège, poterie, tournois) et en soirée (karaoké, bal, tournoi de contrée ou encore concert des « Fatum Fatras »).

L'équipe théâtre nous a encore régales en plein air et chez l'habitant avec leurs pièces spécialement mises en scène pour l'occasion. Les enfants ont été mis à l'honneur aussi : théâtre, ateliers, goûter et boum !

Bref, il y en a encore eu pour tout le monde. Chacun pouvant se sustenter également de grillades, pizzas, cochon à la broche et autre soupe au pistou (restaurant le Dromon). Bravo!

Les journées du Patrimoine les 15 et 16 septembre 2018

Pour la troisième année consécutive, l'association ARPAGE nous a proposé diverses animations lors des Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre 2018 : outre les expositions des années précédentes, (« expo Dantan » au village et peintures à la Chapelle de Dromon) une exposition d'aquarelles à la salle Voûtée, et une exposition à la bibliothèque ont été proposées au village. Et nouveauté cette année deux concerts dans l'église : le Gospel Mountain et Cathie et Christian avec leurs chants traditionnels ont attiré une cinquantaine de personnes de la commune, des environs et de plus loin ce qui nous conforte dans notre projet de restauration de ce lieu. Après une conférence très pédagogique et didactique, le professeur de géologie, Frans Jorissen de l'Université d'Angers nous a proposé, sur le terrain, une balade géologique très instructive. Un grand merci aux bénévoles d'ARPAGE, grâce auxquels notre patrimoine reprend vie .



De futurs géologues à la découverte des paysages de St. Geniez : Ce mois de Septembre, St-Geniez a eu le plaisir d'accueillir pendant dix jours, une vingtaine d'étudiants en Licence 3 Géologie venant de l'Université d'Angers.



Durant leur séjour, les étudiants et leurs encadrants ont eu la joie de découvrir la richesse géologique et la qualité des affleurements au sein de St-Geniez ainsi que celles des vallées avoisinantes.

Au cours des deux premiers jours, ils se sont rendus dans la vallée de la Bléone et sur les hauteurs d'Esclangon notamment pour étudier la fameuse et célèbre coupe de Barles (Jurassique inf.). Ils ont également gravi les sentiers de la vallée de Reynier, observé les couches géologiques que leur ascension offrait et profité d'un bain au torrent !



Se rendre sur ces sites géologiques était primordial car cela leur a permis d'avoir une vision d'ensemble des couches géologiques et de l'ampleur des phénomènes tectoniques présents aux alentours de St-Geniez. Pour le reste de leur stage de terrain dans les Alpes de Haute Provence, les étudiants ont été répartis par petits groupes sur sept zones différentes de la commune.



Du Trainon aux rives du Vançon en passant par le Pas de la Vache, et aussi le Dromon, les étudiants ont pu étudier la géologie de St-Geniez le reste de leur séjour.

Au programme : recherche d'affleurements, mesures de pendages à outrance (direction et plongement des couches géologiques), croquis et panoramas, prélèvement (avec parcimonie) de fossiles ou encore test à l'acide sur les roches carbonatées (calcaire) etc... Toutes ces tâches ont permis aux jeunes géologues de s'accoutumer à des méthodes et pratiques de travail sur le terrain. De plus, ce travail leur a permis de mettre leurs connaissances en application pendant plusieurs jours.

Outre la géologie, les étudiants ont pu admirer St-Geniez et sa splendide garrigue. Ils ont aussi visité la chapelle du Dromon et sa crypte lors des journées du patrimoine. Ils se sont aussi laissé charmer par les mythes et légendes des Alpes de Haute-Provence. Ils n'ont pas trouvé de traces du mystérieux site de Théopolis malheureusement...

Les étudiants ont énormément apprécié l'accueil qui leur a été offert par leurs hôtes et les habitants de St-Geniez en général : moments passés au bar, mise à disposition de la salle voutée(même si c'était la plupart du temps pour travailler le soir..), discussion avec les bergers dans la garrigue et dégustation de la soupe au pistou. Le cadre offert par le village est exceptionnel de par sa tranquillité, son cadre idyllique et sa communauté hospitalière et sympathique.



La fête des hameaux à Chabert le 1^{er} juillet et à Chardavon les 21 et 22 septembre 2018

Le 1^{er} juillet a eu lieu la première fête des hameaux à CHABERT.

Malgré une chaleur intense, nombreux étaient les villageois et touristes présents pour participer à cet événement : une soixantaine de personnes environ.

Au programme : visite de la chapelle de DROMON, promenade à la carrière d'albâtre et animation avec « Lei Manteneire Di Tradicioun » qui ont mis l'ambiance toute la journée.

Le 22 et 23 Septembre c'était au tour de CHARDAVON avec au programme les marches de « Gâche et Aigues Champ » et la visite du hameau avec les explications des habitants qui a été enrichissante : une journée ensoleillée et des marches très agréables.

Dans les deux cas, un repas tiré du sac très convivial a permis de se retrouver.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont organisé ces manifestations.


Nous souhaitons que cet événement se poursuive et remercions l'association CYTISE qui a lancé cette idée de fête dans les hameaux et qui a offert l'apéritif.



« **Pour infos** »

Les cours de yoga ont repris à la bibliothèque :

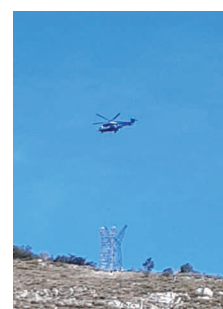
Brigitte le mardi soir (18 h 30) et Sylvie le jeudi matin (10h)

 La chorale a également repris : tous les jeudis soir à la salle voûtée (18 h 30)

Quant à Josiane et Monique, elles vous accueillent à la bibliothèque pour le prêt de livres le lundi de 15 h 30 à 17 h 30.



Formation défibrillateur : Les personnes désireuses d'acquérir une formation pour l'utilisation du défibrillateur sont priées de se faire connaître en mairie : une sensibilisation (2 à 3h) pourra être envisagée en espérant qu'elle n'aura pas à être mise en pratique.



Chantier sur les pylônes : pendant certaines phases, la circulation a pu être interrompue, lors des décollages et atterrissages du « Puma » qui hissait les différents morceaux de pylônes.

Rallye Monte Carlo ZENN, voitures électriques (= Zéro Emission No Noise) :

Il aura lieu du 24 au 28 octobre 2018.

Au programme, 5 étapes ponctuées par 10 Zones de Régularité, en passant par Valence, Laragne-Montéglin pour se terminer en Principauté de Monaco.

Il passera le 27 octobre à St Geniez (départ de Sisteron à 8 h).



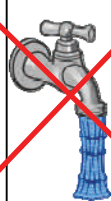
Bienvenue à Marius, qui revient renforcer l'équipe technique municipale.

Rappels :

La placette a été clôturée pour rester un endroit propre : merci aux propriétaires de **chiens** de bien vouloir respecter ce lieu.

Service des encombrants : il a été mis en place en priorité pour les personnes ne disposant pas de voiture ou de remorque. Ces personnes se signalent en mairie et lorsqu'il y a suffisamment d'objets, elles sont contactées pour le retrait de leurs encombrants ; merci de ne rien laisser aux abords des containers prévus pour les ordures ménagères ou le recyclage.

Info Préfecture Arrêté sècheresse : arrêté N°2018 278-016



Un arrêté vient d'arriver de la Préfecture : « Le stade de vigilance défini dans le 'Plan Action Sécheresse' entre en vigueur à compter de la notification du présent arrêté (08/10/18). Il a pour vocation de sensibiliser l'ensemble des usagers du département, privés et publics, sur la nécessité de réaliser des économies d'eau pour préserver ou prolonger la disponibilité de la ressource. » (voir arrêté en mairie)



Inscription sur les listes électorales : pour vous inscrire, vous devez vous munir d'une photocopie de pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, de moins de 3 mois, et du Cerfa n°12669 téléchargeable sur internet.

Dates à retenir:

COMMISSION PARTICIPATIVE pour l'aménagement de la place: samedi 20 octobre à 17h.

La cérémonie du 11 NOVEMBRE aura lieu à 11h devant le monument aux morts sur la placette.

La cérémonie des VŒUX aura lieu le samedi 5 janvier 2019.

Etat civil :

Nos joies nos peines :

Mariages : Maëva Giner et Fabien Baillargeau le 21 juillet

Marie Pètri et Jules Gambini le 1er septembre

Nous présentons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.



Décès: Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Gilbert Julien et de Monsieur Eric Gomez. A leurs familles, nous présentons nos sincères condoléances.

Compte rendu de la réunion publique, le 12 juillet 2018 à 18h dans le parc

La **réunion publique** de 12/07/2018 a donné la parole aux habitants quant à *l'aménagement de la place du village et ses abords*. En plus des membres du conseil municipal, on a pu dénombrer une trentaine de personnes : actifs, retraités, vacanciers, jeunes et moins jeunes étaient représentés.

La réunion s'est déroulée en 2 temps : ce qu'on aime et qu'on aimerait garder
ce qu'on pourrait imaginer

Ce qu'on aime et aimerait garder

*placette propre et fleurie, sans crottes de chiens

*fleurs,

*murets,

*grands arbres,

*parc remarquable,

*rosiers magnifiques..

L'esthétisme de nos façades et de nos rues sensibilise certains et d'autres moins ...

Ce qu'on pourrait imaginer

Attention à ne pas tomber dans le panneau !



*Afin de ne pas en venir à de la répression, un comportement citoyen de tous semble nécessaire en ce qui concerne la vitesse des véhicules dans le village et les crottes de chien, les stationnements et dépôts abusifs d'objets en tout genre sur les parties communales.

* Aménager des trottoirs ??

*Décentraliser les poubelles sur un terrain communal pourrait aérer la place et faciliter leur enlèvement. (*Il s'agit là d'une compétence de la Com Com...le rendez-vous a eu lieu !*)

*La place : un espace ou deux ?? pour quelle utilisation ?? un marquage au sol différent pour des places de stationnement ??un aménagement saisonnier ?? modulation de la place en été en zone piétonne avec quelques stationnements résidents à l'entrée ??plantation d'arbres à haute tige ??sécuriser le mur de soutènement (parcelle Sarlin) : muret, banc, gabion ???s'appuyer sur le document du workshop ??

*Réparation de la voirie notamment autour de la fontaine (*C'était déjà prévu et c'est fait.*)

Il est à noter qu'aucune idée plus globale n'a émergé de cette réunion en termes de projet d'aménagement.

A suivre lors de la commission participative de travail du 20 octobre.

Rappel : Si vous avez des articles à nous soumettre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la commission communication.